

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution :



Date de parution :

15/04/2022

Département de publication :

(75) Paris

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=287652>

N° d'annonce :

600915

GROUPE COEUR DE LUXE

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 30 rue de la Pompe 75116 PARIS

853 333 854 R.C.S. Paris

Le projet de fusion du 25/11/2021 avec la SAS GROUPE DE LUXE ET DE MODE LELEU, absorbée, SAS au capital de 1000€, 1 Avenue Jules Janin, 75116 PARIS, immatriculée au RCS de Paris sous le n°853 152 155, a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 15/02/2022. Il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet le 01/01/2021.

En application de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la SAS GROUPE DE LUXE ET DE MODE LELEU étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital de la SAS L'OCCASERIE depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe, la fusion n'a pas donné lieu à approbation par l'AGE des sociétés concernées, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la SAS L'OCCASERIE, la SAS GROUPE DE LUXE ET DE MODE LELEU s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. S'agissant d'une fusion simplifiée, il n'y a pas de rapport d'échange ou de prime de fusion entre la société mère et sa filiale.

Aux termes d'une décision en date du 25/11/2021, l'associée unique a décidé de remplacer la dénomination sociale L'OCCASERIE par GROUPE CŒUR DE LUXE et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeG2aCCpL



<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG2aCCpL>